



Concurrence déloyale ?

Par **Fabien32fd**, le 19/08/2019 à 15:22

Bonjour,
Je rencontre beaucoup de mes clients sur Facebook notamment sur des groupes. Et en fait un ami qui fait parti du groupe de certains concurrents m'envoient certains prospects. Je les démarcher moi-même sans faire parti de ce groupe. Ayant déjà travaillé avec un de ces concurrents dans le passé, celui-ci me dit que c'est de la concurrence déloyale et qu'il compte m'emmener au tribunal. Je tiens à préciser que je n'ai eu aucune clause de non concurrence, ni de contrat dans le passé. Suis-je en tort ?
Selon moi, si ses prospects prennent mes services, c'est que je suis plus qualitatif. Certes, c'est pas forcément cool, mais je pense pas être dans l'illégal.
Merci de votre réponse

Par **morobar**, le 19/08/2019 à 17:35

Bonjour,
un ami qui fait parti du groupe de certains concurrents m'envoient certains prospects
L'ami ENVOIE...
C'est lui qui fait une concurrence déloyale et qui risque un licenciement pour faute grave, voire lourde si vous le récompensez d'une façon ou l'autre.
EN ce qui vous concerne vous bénéficiez de renseignements d'origine frauduleuse. C'est le cas typique d'espionnage industriel, qui met en cause votre responsabilité civile ainsi que votre responsabilité délictuelle.
ALors prudence, tout n'est pas permis même dans un monde ultra libéral.

Par **Fabien323**, le 19/08/2019 à 17:39

Il n'y a aucun paiement ou salaire pour "l'ami"
Merci

Par **morobar**, le **19/08/2019** à **18:03**

Je comprends bien, mais vous bénéficiez d'informations obtenues irrégulièrement.rnrnBien sur vous n'êtes pas l'espion qui venait du froid, mais le risque commercial n'est pas nul.rnrnEt les D.I. non plus en cas de condamnation.